

Colloque international  
du département d'histoire de l'École normale supérieure

## **Clivages sociaux et modes de domination dans les villes européennes des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles**



*Procession de la Vraie Croix sur la Piazza San Marco à Venise, Gentile Bellini, 1496. Venise, Galleria dell'Accademia*

**Jeudi 20 juin - Vendredi 21 juin 2013**  
**École normale supérieure**  
**45 rue d'Ulm, 75005 Paris**  
**Salle Dussane**

organisé par François Menant (professeur à l'École normale supérieure)  
et Diane Chamboduc de Saint Pulgent (ATER à l'École normale supérieure)

Avec le soutien de l'École française de Rome  
et d'un Projet Exploratoire Premier Soutien  
de Paris Sciences et Lettres Research University

Site : <http://www.histoire.ens.fr/Clivages-sociaux-et-modes-de.html>

Ce colloque est l'aboutissement du séminaire « Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages », qui s'est tenu de 2010 à 2013 à l'ENS. D'abord consacré à l'examen des méthodes d'analyse applicables à l'étude des sociétés médiévales, le séminaire s'est ensuite plus précisément intéressé aux groupes populaires urbains des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, qui avaient connu une certaine désaffection chez les médiévistes à la fin du siècle dernier mais dont l'étude est aujourd'hui en plein renouvellement. En confrontant les approches sociales, économiques, politiques et culturelles, les participants et organisateurs du séminaire en sont arrivés à la conclusion que, sous tous ces aspects, les milieux populaires médiévaux se présentent comme très hétérogènes. Le titre de ce colloque exprime donc ce qui apparaît finalement comme leur trait commun majeur : la domination qu'ils subissent et qui contribue à les opposer aux élites, tout en les divisant. Pour voir comment s'exprime cette domination, mais aussi les disparités et clivages qui parcourent ces groupes, le colloque s'intéressera à des thématiques comme le crédit, la justice, le travail, le genre et la cellule familiale, et se penchera plus particulièrement sur l'exemple romain. Les travaux des médiévistes anglais, américains et italiens tiendront une place particulière à côté de ceux des Français, et on replacera ces recherches dans les perspectives plus larges des sciences sociales telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui.

## **PROGRAMME**

**Jeudi 20 juin 2013, 9 h 30-13 h**

### **Introductions**

Présentation : François Menant

Approche sociologique : « Clivages sociaux et modes de domination » : Stéphane Beaud, prof. sociologie, ENS.

### **Demi-journée 1 :**

**« Clivages sociaux et modes de domination dans les villes européennes des XIIIe-XVe siècles ».**

Présidence : Claude Gauvard, prof. émérite univ. Paris-1, IUF

Diane Chamboduc de Saint-Pulgent : « Les formes de domination au travail : un critère de définition des milieux populaires lucquois ? ».

Dan Smail, prof. univ. Harvard : « Justice et violence à Lucques et Marseille entre XIVe et XVe s. ».

**Jeudi 20 juin, 14 h 30 – 18 h**

### **Demi-journée 2 : « Le travail entre autonomie, contrôle et conflictualité »**

Présidence : Catherine Verna, prof. univ. Paris-VIII

Introduction : Philippe Bernardi, DR CNRS

Caroline Bourlet, IRHT, et Christine Jéhanno, MCF université du Littoral : « Le travail à Paris au Moyen Âge », compte-rendu du séminaire *Paris au Moyen Âge* 2012-2013.

Franco Franceschi, prof. univ. Sienne : « Rapports de domination et de dépendance dans la production textile toscane au XIVe siècle ».

Laure Gevertz, doctorante Paris-4 : « Rapports de domination dans les métiers londoniens ».

**Vendredi 21 juin, 9 h 00-12 h 30**

### **Demi-journée 3 : « Travail, genre, cadre familial »**

Présidence : Anna Bellavitis, prof. univ. Rouen

Introduction : Antoni Furió, prof. univ. València

Jeremy Goldberg, prof. univ. York : « Contextualising Family, Gender and the Economy in later Medieval England ».

Matthieu Scherman, Ecole française de Rome : « Famille et travail à Treviso (1434-1500) ».

Martha Howell, prof. Columbia univ. : « The Gender of Europe's commercial economy ».

**Vendredi 21 juin, 14 h – 17 h 30**

### **Demi-journée 4 « Autour d'une étude de cas : Rome à la fin du Moyen Âge »**

Présidence : Patrick Boucheron, prof. univ. Paris-1

Jean-Claude Maire Vigueur, prof. univ. Roma-3 : « Popolo et formes de domination à Rome à la fin du Moyen Âge ».

Cécile Troadec, doctorante Paris-4 : « Des profils sociaux contrastés selon les quartiers de Rome. Une analyse de réseaux sociaux ».

**Conclusions** : François Menant et Diane Chamboduc de Saint-Pulgent

## RÉSUMÉS

François Menant

Professeur d'histoire médiévale, ENS

### **Introduction au colloque**

L'objet du colloque est l'analyse des rapports sociaux dans les villes de la fin du Moyen Âge, à l'époque où se développent des sociétés citadines différenciées, fondées sur l'essor et la diversification de l'économie. Une attention particulière est portée aux milieux populaires et aux mécanismes de la domination qu'ils subissent.

Le colloque se situe ainsi dans une lignée d'historiographie médiévale et moderne dont des étapes majeures ont été les colloques *Ordres et classes* (1967), qui révélait la fracture parmi les historiens français de l'époque entre ces deux systèmes de classification, et *Le petit peuple* (1999), qui préfigurait certains de nos questionnements actuels. Un peu malmenée par le succès d'autres tendances historiographiques, du structuralisme au *linguistic turn* et à la recherche de l'individu, l'analyse des groupes sociaux médiévaux a néanmoins survécu, et la notion de classes sociales fait aujourd'hui un beau retour dans le débat sociologique et politique. Le colloque se situe indéniablement dans ce *come back*, sous réserve d'inventaire critique de l'héritage : les trois années de séminaire dont cette rencontre est la conclusion (en ligne : <http://www.histoire.ens.fr/Archives-du-seminaire-Les-societes.html>) ont précisément cherché à relire les méthodes d'analyse employées par ces grands devanciers pour décrire les sociétés urbaines des XIIIe-XVe siècles (année 2010-2011: « L'histoire du Moyen Âge, science sociale »), et particulièrement leurs composantes populaires (années 2011-2012 et 2012-2013 : « Comment étudier les milieux populaires urbains de la fin du Moyen Âge ? »), et à explorer des voies nouvelles.

Les concepts historiographiques évoluent, et un demi-siècle après le colloque de Saint-Cloud, ce sont d'autres outils conceptuels et une autre terminologie que nous avons choisis comme guides de notre démarche : « clivages » et « formes de domination ». Stéphane Beaud commente ce choix dans son introduction sociologique, qui suit celle-ci.

D'autres formulations que « clivages sociaux » auraient pu être retenues pour évoquer les milieux populaires urbains de la fin du Moyen Âge : nous aurions pu plutôt insister sur la construction du lien social et la réciprocité, sur la cohésion dans le quartier, la paroisse, le métier, la confrérie, la communauté urbaine... ; nous aurions pu également construire notre modèle sur la stratification, à l'exemple du colloque belge sur les niveaux de vie de 1999 ou des récentes rencontres sur les élites du haut Moyen Âge. L'expression « clivages sociaux » privilégie en revanche les solutions de continuité, qui peuvent aller jusqu'à la conflictualité et à l'affrontement violent : les révoltes populaires des villes médiévales ont suscité une réflexion particulièrement dense, ininterrompue jusqu'à aujourd'hui, sur laquelle nous n'avons pas voulu revenir cette fois-ci, pour ne pas étendre exagérément le champ d'observation.

Les clivages auxquels cette rencontre est consacrée passent entre les groupes sociaux –noblesse urbaine, élites marchandes et de service, travailleurs, pauvres...- mais aussi au sein même des milieux populaires, entre homme et femme, jeune et adulte ou vieillard, petit patron et salarié, travailleur précaire et compagnon inséré dans un atelier et une organisation de métier, citoyen d'ancienne résidence et immigré récent, débiteur et créancier... Ainsi se dessinent des distinctions plus fines que les catégories classiques –et toujours fondamentales- que nous avons parcourues en séminaire.

Quant aux « formes de domination », on aborde en les analysant ce qui fait l'unité des milieux populaires, au-delà de leur hétérogénéité : leur trait commun, c'est la domination qu'ils subissent ; ce dont on parle, c'est les milieux dominés. L'infériorité qui accompagne cette domination s'exprime dans un abondant vocabulaire médiéval formé autour de termes comme « menu », *minor* ; aujourd'hui on parle de « subalternes ». Les communications vont chercher à préciser les formes de cette domination : dépendances au travail, précarité économique des travailleurs pauvres, dénuement des vrais pauvres qui attendent d'être assistés, endettement, exercice de la justice avec l'humiliation qui l'accompagne, représentations dévalorisantes des rôles sociaux et des rapports de genre. L'ensemble des personnes sur lesquelles pèse la domination correspond aux milieux populaires, et les lieux où elle s'exerce sont ceux-là même où vivent et travaillent les petites gens : l'atelier, la boutique, la rue où se rencontrent les voisins et la grand'place où se rassemble le corps politique de la cité, et jusqu'à l'intimité des familles modestes où jouent les clivages de genre et de cycle de vie.

Stéphane Beaud

Professeur de sociologie, ENS

« Clivages sociaux et modes de domination » : Approche sociologique

Nous partirons d'un heureux paradoxe : celui qui consiste à voir des historiens médiévistes utiliser aujourd'hui, et mettre à l'épreuve de leur matériau archivistique, des termes – « clivages sociaux », « modes de domination » - qui sont presque devenus des « gros mots » dans une grande partie de la sociologie française. En effet, celle-ci, avec l'éclipse du marxisme universitaire (depuis le début des années 1980), le reflux de la grille de lecture structurale et la promotion d'une sociologie de l'individu, s'est largement détachée d'une analyse « conflictualiste » du monde social. Ce au moment même où les données sociales disponibles en France, à travers les grandes enquêtes statistiques de l'INSEE, montrent depuis une quinzaine d'années le net accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine et la forte montée de l'insécurité sociale dans les classes populaires (hausse du chômage structurel, précarité des statuts d'emploi, etc.)

La « résistance » à cette forme douce de dénégation des réalités de classe et des nouvelles formes prises par la domination dans la sociologie académique est venue des travaux d'une nouvelle génération de sociologues, majoritairement « ethnographes », qui se sont multipliés lors des deux dernières décennies : ces enquêtes de terrain, notamment dans les milieux populaires, ont eu pour double vertu de donner à voir, d'une part, le maintien des formes classiques de domination (au travail, masculine) et, d'autre part, l'émergence de nouveaux clivages sociaux liés au mouvement de fragmentation et de division des classes populaires.

Ces deux derniers processus seront développés à partir d'exemples d'enquêtes précises et situées et devraient pouvoir donner lieu à des comparaisons transhistoriques avec les milieux populaires urbains de la fin du Moyen Age.

## **Diane Chamboduc de Saint Pulgent**

ATER, ENS, et doctorante, Université Paris-Sorbonne

### **« Les formes de domination au travail :**

#### **un critère de définition des milieux populaires lucquois ? »**

Comme partout ailleurs, l'histoire socio-économique des derniers siècles du Moyen Âge est tributaire à Lucques des sources que nous y avons conservées de cette période. L'absence d'archives privées et entrepreneuriales, comparables à celles de la famille Salviati pour Florence, ainsi que d'archives des arts, à part celles de la Cour des marchands, rend l'historien médiéviste dépendant des sources judiciaires et notariées pour faire le tableau des milieux populaires lucquois de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Or les relations qu'il y voit sont à la fois les plus formalisées et les plus conflictuelles, ce qui introduit nécessairement un biais important dans les résultats obtenus. Par ailleurs, ces sources rendent difficile la lecture des stratifications sociales par les revenus ou les niveaux de vie, en raison de leur caractère fragmentaire et non sériel. Elles se prêtent par contre beaucoup plus à une analyse des formes de domination et de clivages sociaux et invitent donc à s'interroger sur la pertinence de l'utilisation de tels phénomènes pour définir les milieux populaires urbains.

Lucques à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle est une ville dont l'économie est centrée sur la production textile, en particulier soyeuse, même si l'importance relative de cette dernière a eu tendance à diminuer par rapport au XIII<sup>e</sup> siècle. Comme cela a été montré pour les autres formes d'industrie disséminée, le secteur productif y est entièrement dominé par les marchands qui possèdent la matière première et maîtrisent les réseaux de production et de distribution. Cette domination économique est renforcée par la généralisation de l'avance sur paiement qui permet aux marchands de surimposer des relations de crédit aux relations de travail et donc d'infliger contrôle du travail et contrainte juridique à des artisans théoriquement indépendants. Ces relations de domination sont néanmoins compliquées dans le secteur soyeux par l'extrême spécialisation de certains artisans dont la rareté des compétences techniques apparaît être une arme efficace dans les négociations qu'ils nouent avec leurs donneurs d'ordre.

Face à la variété des statuts des travailleurs d'une part, et des situations socio-économiques individuelles de l'autre, il apparaît donc très difficile de dessiner une image homogène de milieux populaires fort divers, où les lignes de clivages passent entre les individus en fonction de leurs niveaux de ressources, de l'étendue de leurs réseaux sociaux ou encore de leur compétence professionnelle. La domination multiforme exercée par les marchands sur ces milieux dans le cadre des relations de travail, renforcée par l'action des autorités et des institutions urbaines, semble alors un critère pertinent pour identifier les traits communs qui les unissent malgré leur hétérogénéité. En témoigne l'exemple paroxystique des tisserands de la soie, dont le contrôle semble faire l'objet d'une véritable obsession de la part des autorités urbaines, traduisant ainsi à la fois l'importance fondamentale comme le caractère central de leur activité dans le système productif soyeux et la force des formes de domination qu'ils subissent et qui les maintiennent dans une position de subordination économique et administrative par rapport aux élites urbaines. À l'opposé, la relative indépendance dont jouissent un certain nombre d'acteurs des métiers qui maîtrisent la distribution de leurs produits, comme certains orfèvres ou certains apothicaires de la ville, conjuguée à une aisance parfois indéniable, pose la question de l'existence d'une classe dite moyenne à Lucques à la fin du Moyen Âge.

## Justice et violence à Lucques et Marseille entre XIIIe et XIVe s.

Dan Smail

Harvard University

The subject of this paper, writ large, is the association between violence and sovereignty. An expectation that violence was implicated in the construction of sovereignty permeates the political and legal history of late medieval and early modern Europe. The classic formulation was Max Weber's (1918): *"a state is a human community that (successfully) claims the monopoly of the legitimate use of physical force within a given territory."* Writing a few years later, the German philosopher Walter Benjamin argued, in his "Critique of Violence" (1921), that the state itself was born in acts of violence and subsequently maintained its law through what he called "administrative violence." Their claims, and many others like them, did not emerge from armchair philosophizing. They were distilled from the work of the previous generation of European historians who, starting in the 1870s, wrote the new history of nations, a history that included exactly this premise: that sovereignty was built, in part, on the monopoly of violence. But the philosophy, in turn, served to amplify the histories written over the ensuing decades, and the resulting feedback loop has so thoroughly normalized the narrative that it has become difficult to interrogate. Historians have gotten in the habit of expecting that sovereignty, in Europe, was erected on the ability both to restrain violence and to dish it out. We expect to find that late medieval and early modern states displayed the symbols of their sovereignty through the media of coercive institutions (policing, prisons), spectacles of punishment, or spectacles of grace.

The goal of this paper is not so much to deny this narrative but instead to query some of its basic assumptions, including the teleology of a thinking and planning state that informs it. The case at hand is the violence generated by the process of debt recovery in later medieval jurisdictions. Here, I shall consider the cities of Lucca and Marseille in the fourteenth century. Debt recovery, in these cities, was exceedingly common. What is more, acts of debt recovery frequently involved violence or humiliation. This is especially clear in cases involving arrest or incarceration, where the body of the debtor was subject to direct coercion or violence. But it is also true in cases where goods were plundered from houses by sergeants of the court. In some cases, the act of plundering goods generated collateral bodily injury, as debtors resisted and were injured by the sergeants. In addition, violence or coercion was inflicted directly on household objects. Following our usual habits of Cartesian dualism, we tend to distinguish human bodies from things, and are therefore inherently disinclined to treat the coercion practiced on things as a form of violence. But the indirect fragments of evidence from archival sources suggest that the plundering of goods was felt to be violent by the victims of debt recovery. A key feature of this argument is that the measure of violence should not be located in blood or bruising alone. Goods, in post-Cartesian body philosophy, are considered to be extensions of the human body, and for this reason we cannot distinguish violence directed toward bodies from violence directed toward things. Significantly, both kinds of violence generate powerful



stress responses on the part of victims. It is the infliction of stress, which we typically call “humiliation,” that should be the appropriate measure of violence.

The most important point here is that acts of violence and humiliation associated with debt recovery were at least ten times more common than acts of violence inflicted by the criminal justice system. The goal of this paper is therefore not to deny that violence generates sovereignty. What I will suggest instead is that we have been looking for violence in the wrong place. The violence inflicted on the bodies of criminals in late medieval and early modern Europe may have been spectacular, but it was uncommon. Far more common, far more productive of sovereignty, was the violence routinely exercised on the goods and bodies of debtors. A striking feature of this pattern, of course, is that it was not developed by a thinking, planning state. Instead, the motivating agency was the interest of myriad creditors. A major feature of this argument is that key elements of sovereignty in later medieval Europe were built haphazardly or without planning.

For the concerns of this colloque, I will assume that sovereignty and domination are two halves of the same coin. We associate sovereignty with symbols; these symbols range from monumental architecture and pageantry to visual representations and anthems. Debt recovery in the later middle ages generated symbolic sovereignty in a very simple way, because during their rounds, the crier-sergeants of cities like Lucca carried the insignia of the court on their clothing and treated any resistance on the part of debtors as an act dishonoring the city itself. Domination, in turn, can be thought of as the bodily habitus that is engendered by sovereignty. Through the constant acts of stressful humiliation associated with debt recovery, the memory of domination was fixed in the minds and bodies of debtors. What is more, recent research in cognitive neuroscience on the mirror neuron system has suggested how the experience of domination can be felt and indeed embodied not just by the victims but also by observers. It should be noted that the categories of “creditor” and “debtor” do not map completely onto “elites” and “popular classes.” But leaving aside this important qualification, it is clear that the practice of debt recovery systematically enforced social and economic domination as well as political domination.

## **Le travail entre autonomie, contrôle et conflictualité**

### **Introduction**

Philippe Bernardi

Directeur de recherche, LAMOP, UMR 8589 (CNRS-Université Paris1 Panthéon-Sorbonne)

Différents modes de domination, déterminés par exemple par le genre, l'âge, le statut juridique ou la fortune, étendaient leur effet, à la fin du Moyen Âge, jusque dans le cadre du travail. Mais le travail lui-même peut, à travers les formes prises par son organisation, avoir accentué certains clivages sociaux. L'historiographie sur le travail médiéval a ainsi mis en évidence, depuis fort longtemps, un mouvement de limitation de l'autonomie des travailleurs, sensible à travers la mise en place par une réglementation professionnelle contraignante, ou le coup de frein donné à la promotion sociale des apprentis ou des compagnons par une confiscation de la maîtrise au profit d'un groupe restreint. Ces phénomènes marquant pour divers historiens le début de la question ouvrière et la constitution de classes distinctes et antagonistes.

Evoquer le travail « entre autonomie, contrôle et conflictualité » revient alors, pour l'historien médiéviste, à évoquer une dynamique plus qu'une classification. S'il semble important de revenir, en introduction, sur cette dynamique, il n'est pas sans intérêt aussi de chercher à bouleverser l'ordre des termes. « Contrôle, conflictualité et autonomie » se présente, ainsi, comme un pendant à, voire comme un prolongement de l'évolution précédemment décrite. Mais un pendant dont l'historiographie n'a retenu que peu d'exemples, insistant sur le caractère réduit ou éphémère des acquis ce qui a eu pour effet d'accentuer plus encore l'idée d'une dégradation relative des rapports de travail.

Si autonomie et contrôle apparaissent comme deux pôles opposés la « conflictualité » semble la résultante de ces forces contraires. C'est elle qui, pour finir, retiendra notre attention. Marquante par son caractère violent, celle-ci ne paraît être que l'un des aspects de la résistance des milieux populaires à la domination. À côté des luttes frontales, grèves, soulèvements et commotions, dont les causes peuvent avoir été multiples, les armes des faibles que sont l'inertie, le départ, la fraude ou toute autre stratégie de contournement ne témoignent-elles pas elles aussi des tensions entre autonomie et contrôle ?

Caroline Bourlet (Ingénieur de recherche, IRHT)  
et Christine Jéhanno (Maître de conférences en histoire médiévale, Université  
du Littoral-Côte d'Opale)

**« Le travail à Paris au Moyen-Âge,  
compte-rendu du séminaire *Paris au Moyen-Âge* 2012-2013 »**

La communication que nous présentons est le compte-rendu du séminaire de l'IRHT « Paris au Moyen Age » que l'équipe a choisi, pour un nouveau cycle de 2 ans, de faire porter sur le thème *Travail et travailleurs à Paris (XIIIe-XVIe s.) : une relecture des sources et de l'historiographie*, puissamment motivée en cela par le séminaire de l'ENS et les travaux menés à l'Université de Paris 8 qui nous ont semblé l'occasion de développer des synergies fructueuses trouvant leur parfaite expression dans notre présence aujourd'hui.

Malgré le titre très général, l'ambition s'est d'emblée limitée essentiellement à la situation des « arts mécaniques ». Il ne saurait être encore question de dresser ici un bilan d'une recherche qui se poursuivra l'an prochain, mais nous sommes heureuses de nous faire les porte-parole des participants de notre séminaire en vous livrant en quelque sorte un « rapport d'étape », une première synthèse de nos travaux de l'année.

L'équipe est partie du constat que l'accès facilité aux sources normatives parisiennes par les publications précoces de Depping et Lespinasse au XIXe siècle, en même temps qu'il a permis d'étudier très tôt la situation de la capitale, a conduit à convoquer le cas parisien pour décrire l'organisation corporatiste de l'économie urbaine en général. En outre, le recours à ces textes réglementaires a durablement forgé une vision du travail artisanal institutionnelle et plutôt statique, au détriment d'une réflexion socio-économique. Dans les dernières décennies, les nombreuses recherches menées sur Paris et sur la question du travail en France et en Europe à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne ont non seulement remis en cause l'idée d'un modèle parisien mais apporté questionnements et éclairages nouveaux grâce à des sources diversifiées et plus systématiquement croisées. A la lumière de ces avancées scientifiques, les participants du séminaire ont souhaité revisiter le cas parisien.

Après un état des lieux historiographique et problématique, les séances de cette première année ont été consacrées pour une part à l'examen critique des sources de l'histoire du travail et des travailleurs, au renouvellement des questionnements qui leur sont adressés et à l'évaluation des réponses qu'elles sont capables d'y apporter. Ont ainsi été explorées les sources réglementaires, les sources fiscales, les sources comptables, les sources notariales mais aussi les sources archéologiques. D'autre part, l'accent a été mis sur les structures de travail, celles du métier mais aussi celle de l'atelier et du chantier qui sont apparues mieux à même de rendre compte de l'organisation réelle du travail et de l'encadrement des hommes. Enfin, il nous a semblé important d'aborder dès cette année la question de la part du travail « invisible », celui sur lequel la documentation est le moins loquace, à travers un premier exemple : le travail des femmes.

Le souci comparatiste, permanent, qui a été celui du séminaire a conduit à accueillir le plus souvent dans une même séance un spécialiste parisien et un historien d'autres horizons, normands, provençaux, catalans aussi bien qu'italiens. La confrontation des points de vue a permis de replacer le cas parisien à sa juste place, plus particulière qu'exemplaire.

FRANCO FRANCESCHI

(Prof., Università di Siena)

### **Rapports de domination et de dépendance dans la production textile toscane au XIV<sup>e</sup> siècle**

Nella Toscana del Trecento – come è ben noto – il comparto tessile era rappresentato soprattutto dall'industria laniera, presente in tutte le maggiori città, a partire da Firenze, e in numerosi centri minori, mentre più limitata era la produzione di tessuti di cotone e di seta, anche se la regione ospitava una delle capitali seriche italiane, ossia Lucca. Sebbene non disponiamo di stime attendibili sul numero degli addetti ai diversi settori, è indubbio che si contassero in parecchie migliaia, come prova il fatto che a Firenze, verso la fine degli anni Settanta del Trecento, il 35%-40% dell'intera popolazione attiva maschile fosse a qualche titolo impegnato nella produzione dei panni di lana.

Questa imponente massa di lavoratori, cui dovrebbero essere aggiunti donne e bambini, era per la maggior parte coinvolta nel ciclo lavorativo attraverso il sistema della cosiddetta 'manifattura disseminata', un modello di organizzazione costituito da una serie di poli operativi dispersi e gestiti dai loro titolari ma collegati dall'iniziativa dell'imprenditore tessile (lanaiolo, setaiolo, *bambacaio*) il quale, come unico proprietario della materia-base e del semilavorato, dirigeva il processo di trasformazione in tutti i suoi momenti. La complessità del sistema si rifletteva nella natura dei rapporti fra i datori di lavoro e i loro dipendenti, che presentano differenze più o meno accentuate soprattutto in relazione alla fisionomia del ceto imprenditoriale e alle caratteristiche dei gruppi di mestiere coinvolti.

L'aspetto più evidente dei processi in corso per buona parte del Trecento è la crescente subordinazione dei lavoratori all'imprenditore tessile, sia di quelli meno specializzati e dal profilo più spiccatamente 'operaio' (come gli addetti alle prime fasi della lavorazione della lana), sia delle categorie più indipendenti e vicine al modello dell'artigianato classico (tintori, cimatori, tessitori). I primi furono assoggettati ad una più stringente disciplina delle condizioni e dei ritmi di lavoro, ben rappresentata dal passo della legislazione corporativa fiorentina che dispone come l'ingresso nelle botteghe dei «lavoratori e discepoli che stanno a giornata» debba avvenire al sorgere del sole, ordinatamente, al suono della campana presente in ogni distretto laniero. I secondi, con la perdita della proprietà del prodotto finito e della clientela a vantaggio di un unico committente, videro ridotti i loro spazi di autonomia talvolta fino al punto da essere considerati proprietà dell'azienda, come avvenne nel caso delle tessitrici della compagnia del setaiolo lucchese Princivalle Manni nel 1333, contabilizzate quale quota parte del capitale sociale.

Quest'evoluzione dei rapporti di lavoro fu assecondata da quella delle strutture corporative, con la riduzione del pluralismo associativo duecentesco e l'affermazione di Arti tessili di settore guidate dagli imprenditori ma capaci di inglobare, in condizioni di palese subalternità, tutte le categorie dei produttori, cui non era più permesso di mantenere propri corpi di mestiere, come nella gran parte delle regioni europee.

Tali svolgimenti, peraltro, non ebbero ovunque la stessa cronologia né la stessa forza: più radicali e precoci nell'industria laniera, furono più gradualmente e suscettibili di eccezioni negli altri

comparti manifatturieri. Ciò contribuisce a spiegare perché proprio i lavoratori della lana – dai più umili ai più agiati – furono in prima linea nei movimenti di protesta e di rivolta che si svilupparono a Firenze fin dagli anni Quaranta del Trecento e che culminarono trent'anni dopo nella rivolta senese della Compagnia del Bruco e nel fiorentino Tumulto dei Ciompi. Questi movimenti non solo avevano per obiettivo l'aumento delle retribuzioni, dettato dalla coscienza dello sfruttamento che i lavoratori avevano ben chiara, ma si battevano anche per il diritto ad un'adeguata rappresentanza delle maestranze nel sistema corporativo, riflesso della coscienza della loro inferiorità giuridica e della necessità di mutare i rapporti di forza con i datori di lavoro come condizione indispensabile per cambiare le loro vite.

## **Conflictualité et rapports de domination au sein des métiers londoniens aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles**

Laure Gevertz (Doctorante, Université Paris-Sorbonne)

La lecture des actes normatifs conservés dans les archives donne au premier abord l'impression que les métiers londoniens établissent à la fin du Moyen Age une domination sans partage sur l'économie et le gouvernement urbains. En effet, la charte accordée à la ville de Londres le 8 juin 1319 par le roi Édouard II oblige désormais à appartenir à une organisation professionnelle afin d'obtenir le droit de citoyenneté indispensable pour être autorisé à vendre au détail dans la cité et ses faubourgs et pour accéder aux charges électives. Dans le même temps, à partir du début du 14<sup>ème</sup> siècle, le maire et les échevins demandent aux membres des associations corporatives d'élire des représentants chargés de veiller au respect de la qualité des produits et des pratiques commerciales et artisanales, avant de leur permettre peu à peu de réglementer eux-mêmes le marché du travail et la production et la vente des biens en fixant les prix et les salaires et en édictant leurs propres normes de fabrication. Ces privilèges sont souvent confirmés à partir du règne d'Édouard III en 1327 par des chartes royales, dites d'incorporation, qui accordent aux organisations professionnelles une véritable personnalité juridique et qui participent à l'affirmation de leur prestige social.

Cette quête de pouvoir et de reconnaissance officielle s'accompagne d'une profonde mutation structurelle qui ne se fait pas sans heurts ni clivages comme en attestent les actes de la pratique. En dépit de l'unité et de l'égalité initialement affichées par les métiers londoniens, une hiérarchie sociale stricte tend progressivement à s'instaurer entre leurs membres à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle. Comme cela s'observe ailleurs en Europe, l'accès à l'apprentissage et surtout à la maîtrise se voient restreints par la hausse des droits d'entrée et un renforcement de critères de sélection. Peu à peu le port de la livrée distinctive de la profession et l'exercice des fonctions dirigeantes internes sont réservés à une oligarchie composée des maîtres les plus riches qui constituent le groupe des *liverymen*. Ces derniers parviennent même à monopoliser le gouvernement urbain, puisqu'à partir de 1467 ils sont les seuls à pouvoir participer à l'élection du maire et des shérifs. Parallèlement, l'apparition de multiples conflits collectifs opposant les maîtres et les serviteurs d'un même métier dans la seconde moitié du 14<sup>ème</sup> siècle

semble témoigner d'une tentative de remise en question du contrôle accru exercé par les premiers sur le marché du travail et apparaît comme le signe d'un accroissement des tensions sociales à l'intérieur même des organisations professionnelles.

Cependant, il est nécessaire d'analyser avec précision les différents types de luttes internes aux métiers et de se demander si elles peuvent véritablement être interprétées comme une contestation des nouvelles formes de dépendance et du renforcement des rapports de domination qui s'instaurent entre leurs membres. Loin d'apparaître comme une contestation à l'encontre de l'ordre et des hiérarchies établis, la faible conflictualité collective et individuelle observée au sein des métiers londoniens traduit au contraire l'élaboration d'une forme de consensus social. L'expression des antagonismes existant entre les membres est en effet atténuée par le maintien d'une forte fluidité sociale, la constitution de liens de solidarité étroits et le déplacement des sources de conflit à l'extérieur du groupe professionnel.



## Travail, genre, cadre familial

### Introduction

Antoni Furió

(Universitat de València)

Il y a trente ans, l'histoire économique (et sociale) était encore une discipline historique; elle est aujourd'hui un domaine largement colonisé par la cliométrie et la théorie économique. Au lieu d'améliorer notre compréhension du passé, les cliomètres semblent plus intéressés à utiliser des outils de plus en plus sophistiqués pour ne pas aller très loin et à créer des récits du passé plus compatibles avec l'économie néolibérale. Il serait injuste pourtant de ne pas reconnaître les progrès considérables qui, en ces temps de prépondérance de l'ahistoricisme et de passion pour les chiffres (au point de reconstruire gaiement le PIB par habitant de l'Espagne musulmane ou de l'Italie médiévale en dollars de 1990), ont été réalisés dans le domaine de l'histoire économique. On ne peut nier l'importance du nombre, du quantitatif. Faire de l'histoire signifie en grande partie mesurer et quantifier. Mesurer et quantifier la croissance économique, le prélèvement seigneurial, la richesse et la pauvreté, les niveaux de vie, la taille des villes italiennes (Trévise à l'occasion) ou des *towns* anglaises, les dimensions du groupe domestique (*households*, avec les apprentis et les serviteurs), l'âge moyen du premier mariage... Cependant, l'approche quantitative, nécessaire, ne peut pas ignorer l'analyse qualitative, ainsi que la recherche historique ne peut pas renoncer à l'histoire-problème et s'épuiser dans le simple récit.

Ce sont ces travaux à la fois quantitatifs et qualitatifs qui ont soudainement rendu obsolètes, périmées, les veilles certitudes et méthodologies. Par exemple, les salaires réels, longtemps considérés comme des indicateurs fiables du travail salarié et du niveau de vie. Comment ignorer le travail des femmes et des adolescents et leur contribution au revenu familial? La recherche minutieuse, détaillée, sur une grande variété de sources –des recensements fiscaux (le *catasto* toscan, les *estimi* italiens, les livres d'estimes occitans et catalans, les *padrones de riqueza* castillans, les *poll taxes* anglaises) aux registres judiciaires et notariaux–, a rendu plus complexe notre compréhension de l'organisation et des relations de travail et du cadre familial. Ce n'est pas seulement le chef de ménage qui assure des revenus à la famille; le travail s'organise aussi selon le sexe et l'âge, en rapport avec le cycle de vie (*life-cycle*), la cohabitation et le régime matrimonial. Au-delà des interdictions au travail « public » des femmes, en dehors de la maison, du cadre domestique, rapportées par la littérature misogyne de l'époque, et que la pratique sociale documentée dément souvent, et surtout au-delà des constructions des historiens, elles-mêmes trop souvent schématiques et ahistoriques. Par exemple sur la prévalence de la famille nucléaire, réduite au couple et ses enfants, émerge une réalité historique –et aussi une historiographie– plus nuancée, plus riche et complexe, qui voit sous un nouveau jour la contribution au travail des différents membres de la famille, le rôle économique des femmes ou l'importance de la consommation et de la demande (presque toujours ignorées en faveur de la production et l'offre), et qui fait son chemin avec des pas solides dans l'histoire économique et sociale.

**Contextualising Family, Gender and the Economy  
in later Medieval England**

**Jeremy Goldberg**

Prof., York University

This paper initially contrasts the comparatively rich demographic evidence from late medieval Tuscany and the 1427 *catasto* in particular with the rather slighter evidence of the English poll taxes of the late fourteenth century. In so doing it remarks the evidence for cultural diversity in marriage patterns across Europe, and in particular the Mediterranean and the north-west European marriage patterns, but also diversity even within those regions. Thus the English aristocracy manifest a distinctive marriage regime more like the Mediterranean model than that for other levels of society. Larger regional patterns can also sometimes be noticed in the prevalence of particular household forms. The argument here is that the nuclear household form that prevailed for English non-aristocratic households at the time of the poll taxes may have evolved from something more akin to a stem system in the previous century. Similarly the north-western marriage pattern is seen as an even more recent development that, though fairly universal by the early modern era, was characteristic only of urban society at the time of the poll taxes. This marriage regime, it is suggested, emerged or was accelerated as a consequence of the advent of plague and the twin effects of a growth in demand for live-in adolescent servants as an inexpensive and dependable source of labour and of an expansion in the demand for female labour. The paper finally observes the emergence of distinctive forms of housing in later medieval English towns that mirrored the needs of distinctive structures of cohabitation and manifested distinctive patterns of consumption.

Matthieu Scherman

Docteur en histoire médiévale, membre de l'École française de Rome

**« Famille et travail à Trévis (1434-1500) »**

Trévis au XV<sup>e</sup> siècle compte environ 10 000 habitants et la population peut être analysée grâce à des sources abondantes. Parmi celles-ci, les neuf *estimi*, des recensements fiscaux s'étalant de 1434 à 1504, apportent des informations précises et fiables sur une partie de la population. Les recensements fiscaux ont été bâtis sur les déclarations des contribuables et les précisions sur les familles – entendues comme foyer – étaient demandées. De la sorte, les informations sur la famille des contribuables permettent de s'interroger sur le couple familles/travail qui est au cœur de l'organisation et des relations de travail des économies anciennes. Pour compléter les informations, les archives de la ville conservent également de nombreux registres de notaires qui délivrent également des informations importantes sur l'organisation du travail.

Ce sont les différents liens entre familles et travail et les diverses formes prises par ce couple qui vont être présentés. En effet, grâce aux informations contenues, l'ensemble du travail des membres de la famille peut être approché, de façon directe ou indirecte. L'image qui se dégage de la lecture des documents est celle d'un chef de famille fournissant le plus d'effort pour nourrir, vêtir et loger sa famille. Dans la vision du chef de famille, tous ceux qui l'entourent ne lui apportent qu'une aide. Or, cette aide peut apparaître substantielle et elle se décline sous différentes formes selon l'âge des autres membres du foyer, de leur sexe, de l'activité pratiquée par le chef de famille mais aussi en fonction de sa richesse. Par ailleurs, dans les mentions concernant le travail des membres de la famille des contribuables, il est aisé de s'apercevoir que tout le monde est tenu de travailler, à l'exception des enfants en très bas âge et des personnes en toute fin de vie.

L'image d'un artisan travaillant dans sa bottega avec sa femme et ses enfants et quelques employés ne constitue qu'une partie des relations de travail. Tout d'abord, un certain nombre ne travaille pas dans une bottega : c'est le cas de tous les voituriers sur l'eau, des porteurs –

de vin en particulier – et des ouvriers du bâtiment. Les membres de tels foyers sont quasiment obligés de trouver des activités en dehors. Même si quelques veuves peuvent reprendre les activités de leur mari, et en rencontrant une grande réussite pour certaines, les résultats obtenus confirment l'existence d'une division sexuée des tâches. Les mentions de métiers pour les femmes apparaissent rarement dans la documentation et lorsqu'elles le sont, les métiers qui apparaissent sont peu nombreux : elles tissent, filent, vendent des merceries ou des fruits et légumes dans la rue. Par ailleurs, pour les travailleurs non qualifiés, il existe une « oeuvre » féminine et une « oeuvre » masculine. Les travailleurs urbains seront plus cantonnés aux secteurs du bâtiment et aux travaux des champs, tandis que les femmes seront associées à l'économie domestique. Le même phénomène se note pour les employés à domicile. Lorsque l'employeur pratique une activité manuelle, il embauche le plus souvent des hommes. Au contraire, si l'employeur est un rentier ou pratique une activité intellectuelle, il aura plus tendance à compter sur le travail de femmes.

De surcroît, lorsque les compositions des foyers sont analysées, un mouvement des enfants selon les âges entre les filles et les garçons s'aperçoit. Les garçons vont quitter le foyer vers 15 ans. En effet, dans la classe d'âge des 15-19 ans, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Cela doit correspondre au départ des garçons pour effectuer un apprentissage. Par la suite, les filles sont moins nombreuses : cela coïncide à leur départ vers un autre foyer et au retour des garçons n'ayant pas encore réussi à s'établir de façon autonome. Par ailleurs, toutes les phases de la carrière sont une affaire familiale. C'est le cas de l'apprentissage qui est une véritable entreprise familiale. Le choix d'une spécialisation peut permettre à une famille de diversifier ses compétences et, de même, le mariage des filles peut permettre, grâce à l'activité du gendre, d'accroître les compétences. Il n'est pas rare de trouver un frère dirigé vers le foyer de sa soeur mariée dans le but d'apprendre l'activité exercée par son mari.

Des différences sur les rôles de chacun sont aussi déterminées par la position économique du chef de famille. S'il est à la tête d'une entreprise prospère dans un secteur lucratif (mercerie, épicerie-droguerie, tannerie ou encore le textile), les membres de la famille auront tendance à demeurer longtemps sous le toit et à poursuivre l'activité du chef. Dans ces cas, aucun besoin de trouver des compléments à l'extérieur des botteghe familiales. Cela diffère dans les foyers plus démunis pour lesquels il est souvent nécessaire de rechercher des positions en dehors de la maison pour apporter des compléments aux revenus de la famille.

Martha C. Howell

Miriam Champion Professor of History

Columbia University

**« The Gender of Europe's commercial economy »**

Research of the last forty-some years has produced a rich body of literature exploring the extent to which urban women worked as merchants and artisans or were relegated to marginal jobs in the market economy of the late Middle Ages and early modern period. We have also learned a great deal about their associated property rights, their standing before law more generally, and the extent to which they were subjected to the authority of fathers, husbands or brothers. At the same time, we have learned a great deal about the circumstances that allowed some women to escape or resist the disabilities of their gender and about the privileges or protections women were afforded in the workplace, the household, and before law, as though in compensation for their subordination to men.

There is, however, no full consensus about how to interpret this evidence, and some outstanding questions have sparked considerable debate. In this essay, I will argue that the uncertainties or disagreements are owed to a significant extent to two factors. One is that our inquiries have been informed, explicitly or implicitly, by the assumption that women's work in the market economy was directly correlated with their ability to limit patriarchal authority or with, as it has sometimes been called, their "status." Following from this assumption, many scholars have concluded that in this period the women who actively produced for the urban market economy were freer of male control than women who did not. In this essay I will argue that we need to interrogate our assumptions about the relationship between a woman's work and the extent of her subordination to men or, more generally, her work and her ability to maneuver independently in urban society. To do so, I will also argue, we need to give more serious attention to what I will call class – or, to deploy the term suggested by this colloquium, "clivages sociaux," which similarly evokes hierarchy as well as difference. In doing so, I hope to clarify the significance of women's work both for the economy itself and for the gender system of the age.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR

prof. univ. Roma-3

### **Popolo et formes de domination à Rome à la fin du Moyen Âge**

En réaction contre l'image, qui traîne encore dans pas mal de publications, d'une Rome exclusivement vouée à la consommation, je rappellerai pour commencer que Rome est à la fin du Moyen Âge une ville qui non seulement subvient à la quasi-totalité de ses besoins en produits de première nécessité mais est également en mesure, grâce à sa vaste ceinture de grands domaines, les casali, d'exporter des quantités parfois considérables de denrées alimentaires tout en réussissant à alimenter un nombre d'oisifs, clercs et pèlerins, bien supérieur à celui de toute autre ville de la même importance.

Je m'efforcerai ensuite d'appréhender la condition socio-économique du popolo en tenant compte des deux types de ressources dont disposent les membres des différents métiers, en particulier de ceux qui sont le mieux éclairés par les registres notariés : d'abord, bien entendu, les revenus qui leur viennent de l'exercice d'une activité professionnelle, que j'essaierai d'évaluer selon les différents métiers, mais aussi les ressources que leur procure l'exploitation de ces parcelles de culture intensive, les enclos, qui couvrent, à Rome, les trois quarts de la superficie intra muros et s'étendent au-delà des murs sur un rayon de un à trois km. Cette démarche me conduira à souligner trois aspects du popolo dont il est essentiel de tenir compte quand on cherche à apprécier la condition sociale des gens des métiers à Rome :

-la plupart d'entre eux jouissent d'une modeste mais indéniable aisance, dont témoignent le niveau des dots et la composition de leur patrimoine foncier ;

-il existe dans la plupart des métiers de réelles possibilités d'enrichissement et donc d'ascension sociale, dont l'ampleur est toutefois extrêmement variable d'un métier à l'autre ; admis sans difficultés dans les rangs de la classe supérieure, i. e. la noblesse citadine, ces nouveaux riches n'en conservent pas moins, en dehors de très rares exceptions, des liens étroits avec leur milieu d'origine et restent fiers de leur identité professionnelle et populaire ;

-les situations de dépendance ou de domination, qui bien évidemment existent, ne sont guère visibles, en l'état actuel de la documentation (et des recherches ?), qu'à travers le phénomène de l'endettement.

La seconde partie de mon exposé portera sur une question déjà largement traitée dans mon livre sur la Rome de l'époque communale : celle des différentes configurations du lien social dans l'espace urbain et du rôle des quartiers --rioni et contrade-- dans la vie politique de la cité. Rome offre cette particularité d'être une ville sans faubourg et d'une extrême mixité sociale. Une telle situation pourrait apparaître, de prime abord, comme particulièrement propice à l'éclosion de solidarités verticales et il est hors de doute qu'il existe, autour des barons, des familles de la noblesse citadine mais aussi de certains des nouveaux riches, un certain nombre de réseaux clientélares fondés sur l'échange de services. Ceci posé, je crois bien davantage à l'efficacité de deux autres types de solidarité ou de cohésion sociale:

-celle qui, à l'échelle de toute la ville, unit entre eux les *bobacterii* (entrepreneurs agricoles) les plus dynamiques, qu'ils appartiennent à des familles plus ou moins anciennes de la noblesse citadine ou soient issus des rangs du popolo ; on en trouve une belle illustration dans la composition de la confrérie du Saint-Sauveur, la plus riche et la plus huppée des confréries romaines, ainsi que dans le déroulement de la fête de l'Assunta ; on retiendra surtout que ce groupe, situé à la charnière des deux classes, sera le pivot de l'alliance politique qui se nouera entre elles dans les années 20 et 30 du XIVe siècle et qui se maintiendra même lorsque, peu après le milieu du siècle, la leadership de cette alliance passera des mains de la noblesse à celles d'une société populaire composée en majeure partie de gens des métiers, et pas nécessairement des métiers les plus prospères ;

-celles qui, à l'échelle de ces micro-quartiers que sont à Rome les contrade, lient les uns aux autres des voisins qui peuvent être de conditions sociales assez différentes mais n'en partagent pas moins de nombreux moments de leur vie quotidienne, combattent au coude à coude dans l'armée communale quand ils appartiennent à la masse des *pedites*, ce qui est de loin le cas le plus fréquent, et, dans la seconde moitié du XIVe siècle, militent ensemble (aussi bien dans le sens ancien que moderne du terme) au sein des *capudXX*, qui sont les unités de base de la grande société populaire dont je viens de parler et qui font office à la fois de cellule politique et d'unité combattante.

## Cécile Troadec

Doctorante Université Paris-Sorbonne

### **Des profils sociaux contrastés selon les quartiers de Rome. Une analyse de réseaux sociaux.**

L'objet de la communication est de proposer une étude de la dimension territoriale et des mécanismes spatiaux de la domination sociale à partir du cas de la ville de Rome au XV<sup>e</sup> siècle. L'appropriation du territoire urbain comme du *districtus Urbis* est l'un des enjeux des pratiques de la domination, et l'étude de la géographie urbaine témoigne de l'intensité des clivages au sein de la société romaine du XV<sup>e</sup> siècle. Les recompositions socio-spatiales sont dans le cas romain particulièrement visibles du fait de la morphologie spécifique du tissu urbain – les deux tiers de l'espace entouré par la muraille aurélienne n'étant pas urbanisés. Dans un contexte d'urbanisation croissante et d'extension du tissu urbain, cette particularité permet une certaine mobilité des familles et des individus, et fait ressortir les clivages sociaux.

L'analyse des formes de l'habitat ainsi que du marché immobilier romain (ventes et locations) confirme l'émergence d'un processus de différenciation socio-économique des quartiers de la ville. Les différents *rioni* se caractérisent par des profils socio-économiques contrastés, révélant l'accentuation des inégalités sociales au cours du XV<sup>e</sup> siècle : les milieux populaires sont peu à peu exclus de certains quartiers, dans lesquels se concentrent les plus riches familles de l'aristocratie et de la noblesse citadine romaines.

L'étude de la morphologie sociale des quartiers urbains met en lumière des clivages non seulement à l'échelle de l'ensemble de la société romaine, mais également au sein de certains groupes sociaux, en apparence pourtant homogènes.

Le choix du *rione* de résidence fait partie intégrante d'une politique consciente d'affirmation de la domination sociale, dans la mesure où habiter dans certains quartiers confère au lignage un plus grand prestige social. La géographie de la résidence des familles et des individus est une géographie mouvante, certains quittant un *rione* pour un autre au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les familles les plus riches de la noblesse citadine résident de manière préférentielle dans quelques *rioni*, marquant ainsi symboliquement leur supériorité sur le reste du groupe de la noblesse citadine.

Mais il ne s'agit pas seulement là d'un élément symbolique de domination : l'ancrage territorial d'une famille lui confère aussi un capital social puisque l'appartenance identitaire à un quartier l'insère dans un réseau social de solidarités, la mettant en lien avec d'autres familles et lui offrant par là même la possibilité de tirer parti des ressources du réseau social porté par le *rione*. Ce lien décisif entre la localisation de la résidence et l'accès aux réseaux sociaux permet en partie de comprendre le changement de quartier de certains lignages ou individus. La domination sociale apparaît ici comme un processus, qui est toujours le résultat de stratégies et de négociations.

La prise en compte de ces différents critères (formes de l'habitat, marché immobilier, exclusion progressive des milieux populaires, niveau de fortune des familles de la noblesse citadine, amplitude des inégalités sociales, qualité du réseau social inscrit dans le *rione*) fait apparaître une typologie des *rioni* de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, chacun se caractérisant par un profil socio-économique différencié.